



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du 26 juin 2018**

Etaient présents : DALIMIER L. (65) – ROGER Ph. (65) – HUET M. (67) – RANQUE D. (70) – BERNARD-GELY A. (74) – ANGLES B. (84) – POMMELLET P.-E. (84) – DUTHU B. (85) – VITSE L (88) – VOISIN J.-B. (88) – DANIEL L. (96) – DESSILLONS S (01) – PLOQUIN X. (07) – IOOSS N. (10) – GONTHIER A. (12) – BILLES-GARABEDIAN L. (83) – BEGON-LOURS J.-P. (62) – STIERLE Y. (65) – DEMAY Y. (77).

Membres excusés ayant donné pouvoir : PRINGUET P. (69) – FREROT A. (77) – MOCKLY D. (80) – LAURENT C (82) – LAHOUD M. (83) – VALENTINY M. (84) – MIESZALA J.-C. (85).

Le conseil d'administration du 26 juin succède à l'assemblée générale du 25 juin.

Le doyen Philippe Roger préside et donne connaissance des résultats des élections au conseil.

Il félicite les membres réélus ou nouvellement élus.

Il fait appel à candidatures pour la présidence du conseil.

Bruno Angles est élu à l'unanimité des votants (abstention de Bruno Angles).

Bruno Angles prend la présidence du conseil.

Il félicite, lui aussi, les membres du conseil réélus, ou nouvellement élus et donne la parole aux nouveaux membres pour qu'ils se présentent.

Il remercie le conseil pour la confiance dont son élection témoigne.

Il explique que parmi les 5 activités de l'AX, les 5 évènements et les 5 chantiers, il a distingué 8 priorités :

- Poursuivre et consolider la relation étroite avec l'Ecole dans la construction du projet dont le nom de code est Newuni.
- Peser pour faire en sorte que HEC soit membre fondateur et Ponts ParisTech et l'Isaé soient membres associés à la fin de l'année 2018.
- Réussir le colloque qui aura lieu le 29 novembre au Palais d'Iéna et qui sera un colloque X-HEC, contribuant ainsi aux liens entre les communautés.
- Intensifier l'action de la Commission Internationale, sous la houlette de Marc Valentiny.
- Assurer un magnifique Bal de l'X du 225ème anniversaire, le 7 juin 2019 à Versailles.

- Tenir le Grand Magnan au printemps 2019, à l'occasion de la cérémonie de passation du Drapeau.
- Contribuer aux deux projets immobiliers qui concernent l'AX en menant les actions de notre ressort.
- Poursuivre la modernisation de la délégation générale pour qu'elle soit, toujours plus, l'outil performant d'une association qui aspire à devenir l'une des meilleures au meilleur niveau mondial.

Bruno Angles propose de passer à l'élection du bureau.

Il informe le conseil de ce qu'Olivier Zarrouati pourrait quitter le bureau, tout en restant pleinement impliqué dans l'AX et membre du conseil. Dans ce cas, Caroline Laurent pourrait rejoindre le bureau.

Après que les membres du conseil qui le souhaitent ont pu s'exprimer, et que les candidatures ont été recueillies, il est procédé au vote.

Michel Huet, Caroline Laurent, Laurent Daniel, Pierre-Eric Pommellet et Jean-Baptiste Voisin sont élus au bureau à l'unanimité des votants (chacun ne prenant pas part au vote qui le concerne).

Il est ensuite procédé aux nominations du vice-président, président de la caisse de secours et des présidents des commissions.

Sont successivement reconduits, à l'unanimité à chaque fois :

- Michel Huet vice-président de l'AX et président de la caisse de secours,
- Laurent Billès-Garabédian, président du Bal et Stanislas Landry, président de la commission du Bal,
- Benoit Duthu président de la commission « Carrières »
- Marc Valentiny, président de la commission « International »
- Laurent Dalimier, président de la commission « Communication »,
- Philippe Roger, président de la commission « Corps de l'Etat »
- Jean Christophe Mieszala, président du comité d'audit
- Michel Berry, président du comité éditorial de « La Jaune et la Rouge ».

Le conseil décide aussi de reconduire l'ensemble du comité d'audit.

Le délégué général et son adjoint sortent de la salle, et, en leur absence, le conseil décide, à l'unanimité, de renouveler le délégué général.

Après relecture du projet de procès-verbal du conseil du 12 avril, une erreur est corrigée. Le procès-verbal est ensuite approuvé à l'unanimité.

Pour le point « stratégie de l'Ecole polytechnique et Newuni », Bruno Angles souligne le communiqué de presse qui vient d'être émis par les ministres.

L'ensemble du communiqué est important. Il marque une étape et salue le travail réalisé par Jean-Lou Chameau et les équipes de direction des écoles.

Un paragraphe insiste sur la nécessité d'approfondir les discussions entre HEC et *NewUni*, et un autre paragraphe indique les travaux pour trouver un nom au nouvel ensemble doivent se poursuivre.

Ces deux points répondent tout particulièrement aux recommandations de l'AX.

Par ailleurs, le conseil d'administration de l'Ecole polytechnique a approuvé la convention de coopération qui pose les bases du projet *NewUni*.

Pour que le projet dont le nom de code reste « *NewUni* », soit fondé, il y a nécessité à faire évoluer le cadre législatif issu de la loi dite Loi Fioraso (loi du 22 juillet 2013). Ceci est prévu, par ordonnance, fin 2018 ou début 2019.

Denis Ranque souligne son accord sur l'ensemble, et l'importance, primordiale pour lui de ce que HEC prenne une place comme partenaire plein et entier, au premier rang du nouvel ensemble. Le nom choisi est aussi une question importante, qui doit à la fois constituer une marque attractive, et tenir compte des membres, dont, on l'espère, HEC.

Philippe Roger conforte ce dernier point et considère que le nom doit convenir à HEC. Il suggère que l'AX demande un avis à HEC Alumni.

Benoit Duthu demande quel sera l'impact sur les associations d'anciens élèves. Va ton vers une fusion ? Quels établissements porteront quels diplômes ?

Plusieurs membres soulignent qu'on ne va pas vers une fusion des écoles, et donc qu'il n'y a pas lieu d'envisager une fusion des associations d'anciens élèves. Les travaux sur les diplômes ne sont pas achevés et il est prématuré d'en regarder l'impact sur l'AX.

Denis Ranque souligne, à nouveau, l'importance d'HEC et de sa place dans le nouvel ensemble.

Bruno Angles expose qu'il considère qu'il faudrait que HEC soit membre fondateur de l'alliance *NewUni* même si ce n'est pas l'orientation actuellement retenue par Jean Lou Chameau et Jacques Biot.

Philippe Roger recommande de prendre l'initiative sur ce sujet.

Le conseil note que les prochains mois seront très importants, avec le choix par le gouvernement pour la présidence de l'Ecole polytechnique, puis la rédaction des statuts du nouvel ensemble.

Sur le point de l'orientation budgétaire et du tarif des cotisations, le délégué général indique au conseil que, même si la situation budgétaire reste en équilibre, celui-ci est fragile, et qu'il y a des causes identifiées de croissance des dépenses dans les prochaines années. De plus, il faudra, au conseil de septembre, décider du tarif des cotisations 2019.

Le conseil décide de lancer un travail, pendant l'été, pour réfléchir sur ces questions. Outre Yves Demay et Yves Stierlé, Pierre Eric Pommellet, Laurent Vitse, Laurent Daniel, Michel Huet et Antoine Gonthier y participeront.

Laurent Dalimier indique qu'il faudrait, en particulier, se poser la question des cotisations à vie.

Benoit Duthu fait le point annuel de la commission carrière.

En premier lieu, il se félicite de la présence, au bureau carrière à la délégation générale, d'une équipe qui fonctionne dans une bonne ambiance et qui possède de fortes compétences.

Le bilan de l'année est satisfaisant.

On peut tout particulièrement signaler le succès du mentoring jeune. C'est un nouveau service, rendu aux élèves en cours de scolarité. Ils ont la possibilité d'être accompagnés, pendant un an, par un ancien environ 10 ans plus âgé qu'eux. L'AX a organisé le programme, l'appel à volontaires chez les élèves et chez les jeunes anciens (N+10), ainsi qu'une formation légère, par rendez-vous web, des mentors N+10.

Plus d'une centaine d'X 2016 en bénéficient, et les premiers retours sont très positifs.

Le service SOIE de l'Ecole est très associé au programme.

Les autres activités « carrière » ont aussi très bien fonctionné, dont les premières enquêtes « métiers » qui sont l'occasion de réunir quelques camarades professionnels d'un secteur et de faire le point des tendances (besoins porteurs, métiers correspondant moins aux attentes,...). Cette connaissance collective qui se trouve rassemblée permettra de mieux conseiller les camarades, voire l'Ecole, pour que les compétences continuent de bien correspondre aux besoins de l'emploi.

Pour l'année à venir, Benoit Duthu propose d'intensifier la communication en utilisant mieux les outils existant, de poursuivre les enquêtes métiers, de renforcer l'offre pour les 35-45 ans et de tester jobmaker.

Le conseil remercie Benoit, approuve ce bilan et ces propositions.

Anne Bernard-Gély informe le conseil sur la préparation du colloque X-HEC qui aura lieu le 29 novembre et sur le programme qui a été construit.

Le conseil s'achève avec la fixation du calendrier des réunions jusqu'en juin 2019.